

224C2276
FR0013447729-FS0838

12 novembre 2024

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

VERALLIA
(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 12 novembre 2024, la société Invesco Ltd. (Invesco Head Quarters, 1331 Spring Street NW, Suite 2500, Atlanta, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 novembre 2024, le seuil de 10% du capital de la société VERALLIA et détenir 12 222 092 actions VERALLIA représentant autant de droits de vote, soit 10,12% du capital et 8,54% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VERALLIA sur le marché.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« L'acquisition des titres de la société VERALLIA par la société Invesco Ltd. s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société VERALLIA ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société Invesco Ltd. n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société VERALLIA ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

¹ Sur la base d'un capital composé de 120 805 103 actions représentant 143 192 354 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.